



ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

CONTRAT PANIER MARAÎCHER 2026/2027

Cochez le type de contrat auquel vous adhérez et le point de distribution :

Il s'agit d'un :

- ☐ Premier contrat
- ☐ Renouvellement

Point de distribution :

- ☐ Lille Fives
 - ☐ Lille Faubourg des Musiques
 - ☐ Lambersart Tiers Lieu
-

Préambule :

L'AMAP "À MA POMME" a pour objectif de préserver l'existence et la pérennité des fermes de proximité dans une logique d'agriculture durable, paysanne, socialement équitable et écologiquement saine.

1. Les Contractants :

Le Présent contrat est signé entre :

- Romain Dardenne, maraîchers
Installé.e.s au 1000 rue de Bellerive 62920 Gonnehem
Tél : 06 72 03 96 22 *ci-après nommé 'le maraîcher'*
- Et l'adhérent.e de l'AMAP "À MA POMME"

M / Me :

Demeurant :

Tél :

Email :

(merci de remplir les informations de manière lisible)

ci-après nommé 'l'amapien-ne'



ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

2. Bon de Commande :

Les livraisons se font chaque semaine.

Il y a **4** jours de congé par an pour les paniers en **livraison hebdomadaire**.

Nomination panier	Nb Personnes	Prix du Panier	Prix pour 1 an
Familial	2 adultes + 2 enfants	23 €	1104 €
Simple	2 adultes	15,90 €	763,20 €
Petit	1 adulte	8,65 €	415,20 €

Paie ment :

Le principe de l'AMAP repose sur une avance de trésorerie au paysan, par conséquent l'inscription n'est prise en compte qu'à la remise de l'ensemble des chèques de règlement.

Il est possible de payer en plusieurs fois, soit mensuellement soit bimestriellement.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **ROMAIN DARDENNE** et à remettre au trésorier de l'**AMAP À MA POMME** qui les transmettra au maraîcher en temps voulu.

Nomination panier	Prix du Panier	Paie ment en 1 chèque	Paie ment en 6 chèques	Paie ment en 12 chèques
Familial	23€	1104 €	6*184 €	12*92
Simple	15,90 €	763,20 €	6*127,20 €	12*63,60€
Petit	8,65 €	415,20 €	6*69,20 €	12*34,60 €

3. Objet du Contrat

Le présent contrat est passé dans le cadre de l'AMAP "À MA POMME" pour un approvisionnement hebdomadaire en légumes, fruits et œufs.

L'amapien-ne pré-finance une part de la récolte en l'achetant à l'avance, il-elle est ainsi solidaire du maraîcher en partageant les aléas de production tout en bénéficiant de tarifs garantis sur la durée du contrat.

Le maraîcher s'engage à cultiver ses fruits et légumes en suivant les principes de l'agriculture paysanne, dans le respect de l'environnement et de la biodiversité. Il est transparent sur ses méthodes de travail et sur ses tarifs.



ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

4. Livraisons

Les parts de récolte sont apportées par le maraîcher sur le lieu de livraison aux dates et heures prévues par le présent contrat et préparées en panier par les amapien·nes.

Lieu de livraison	Jours de livraison	Heures de livraison
Lille Fives : Halles de Fives Cail, face à Chaud Bouillon : 19 passage de l'international 59800 Lille	Tous les mercredis	19h30 à 20h
Lambersart Tiers Lieu : 147 Rue de la Carnoy, 59130 Lambersart	Tous les mercredis	18h15 à 19h
Lille Faubourg des Musiques : 15 Avenue Verhaeren 59000 Lille	Tous les jeudis	18h45 à 19h45

Les lieux, dates et heures peuvent être modifiés ponctuellement, auquel cas l'amapien·ne sera prévenu·e par avance.

En cas d'impossibilité durable de livrer sur le lieu habituel ou aux dates et heures prévues des mesures seront actées par le bureau de l'association en Assemblée Générale Extraordinaire.

Trois dates de livraison communes ont lieu durant l'année, comme suit :

Livraison commune	Lieu de livraison	Jours de livraison	Heures de livraison
Livraison de Noël	60 rue de l'Arbrisseau 59000 Lille	Jeudi 17 décembre 2027	18h30 à 20h30
Art variétal	Lambersart Tiers Lieu : 147 Rue de la Carnoy, 59130 Lambersart	Mercredi 20 janvier 2027	19h à 20h
Assemblée Générale	Lille Fives : habitat participatif « les cailloux verts » 36 cours Jean- François Cail 59800 Lille	Mercredi 16 juin 2027	19h à 20h



ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

5. Durée du contrat et congés

Le contrat est valable pour une durée de 52 semaines.

La première et dernière livraison auront lieu comme suit selon le point de livraison :

Lieu de livraison	Première livraison	Dernière livraison
Lille Fives : Halles de Fives Cail, face à Chaud Bouillon : 19 passage de l'international 59800 Lille	Mercredi 7 octobre 2026	Mercredi 29 septembre 2027
Lambersart Serres Municipales : 19 Avenue Georges Clémenceau 59130 Lambersart	Mercredi 7 octobre 2026	Mercredi 29 septembre 2027
Lille Faubourg des Musiques : 15 Avenue Verhaeren 59000 Lille	Jeudi 8 octobre 2026 (le 1 ^{er} octobre 2026, il n'y a pas de distribution)	Jeudi 30 septembre 2027

Une journée de congé est prévue par trimestre. Les dates de congés sont à la discrétion de l'amapien.ne.

- Inscription en octobre / novembre / décembre = 4 jours de congé
- Inscription en janvier / février / mars = 3 jours de congé
- Inscription en avril / mai / juin = 2 jours de congé
- Inscription en juillet / août / septembre = 1 jour de congé

En s'inscrivant à l'année, il y aura donc 47 paniers distribués, dont 1 semaine de congés payés pour les maraîchers (à déterminer en cours d'année), soit 46 paniers effectifs.

Les amapien.ne.s ne peuvent donc pas poser de congé la semaine ou le maraîcher prend son jour de vacances.

IL EST IMPÉRATIF DE PRÉVENIR LE MARAÎCHER (PAR SMS) ET LA SECRÉTAIRE DE VOTRE POINT DE DISTRIBUTION LE LUNDI PRÉCÉDENT LA PRISE DES CONGÉS.

Ex : pour la semaine du 10/08/2026 au 16/08/2026, l'amapien.ne doit poser son congé au plus tard le lundi 10/08/2026.

Les absences des maraîchers pour cas de force majeure font l'objet de paniers augmentés les semaines suivantes.

Les jours fériés seront organisés selon les points de distributions.

L'amapien.ne s'engage sur la durée totale du contrat et ne peut le rompre qu'à la seule condition de trouver un remplaçant pour les paniers restants.



ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

6. Engagement des parties

Le Maraîcher s'engage à :

- respecter la Charte des AMAP et les principes de la charte de l'Agriculture Paysanne
- être transparent sur ses méthodes de travail
- être transparent sur le prix du panier et son contenu
- assurer 52 livraisons par an
- proposer des paniers diversifiés composés de fruits et légumes de saison et d'œufs
- cultiver ses produits sans traitement chimique
- définir chaque année le plan de culture de la saison à venir en étant à l'écoute des remarques et propositions des amapien·nes

L'amapien·ne s'engage à :

- respecter la charte des AMAP
- soutenir le maraîcher en pré-finançant sa récolte et en étant solidaire face aux aléas, notamment climatiques
- participer à au moins 3 livraisons par an
- participer à au moins 1 chantier découverte par an
- trouver une solution en cas d'impossibilité de récupérer son panier ou d'accepter qu'il soit partagé entre les amapien·nes présent·es sur le lieu de livraison
- ramener son sac et sa boîte d'œufs pour récupérer son panier lors de la livraison

7. Adhésion

L'adhésion à l'association À MA POMME est obligatoire et vous permet de souscrire à divers contrats :

- Contrat maraîcher
- Contrat laitier
- Contrat viande
- Contrat pain
- Etc.

Vous pouvez accéder au bulletin d'adhésion à l'association À MA POMME via le lien ou le QR code ci-dessous :

<https://www.helloasso.com/associations/a-ma-pomme/adhesions/adhesion-a-ma-pomme-2026-2027>





ASSOCIATION POUR LE MAINTIEN D'UNE AGRICULTURE PAYSANNE

8. Signature

En signant ce présent contrat je reconnais que l'association À MA POMME détient des données personnelles me concernant et l'autorise à les utiliser dans le cadre de son fonctionnement.

Ces données ne seront jamais transmises à un quelconque tiers.

Pendant le cours du contrat, elles sont consultables et modifiables sur simple demande par email à l'adresse amapamapomme@gmail.com. Elles sont automatiquement supprimées à la fin dudit contrat.

Le contrat est édité en 1 exemplaire détenu par le trésorier de l'association À MA POMME au nom du maraîcher.

- ☐ **Cocher cette case si vous NE souhaitez PAS intégrer la communauté WhatsApp pour partager les différentes infos du maraîcher, du lieu de distribution, des événements à venir**

Fait à Lille, le

SIGNATURES :

L'AMAPIEN·NE

LE MARAÎCHER